STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE DE L'EAU
2019-2024
« De l'eau, pour tous, durablement et préservée »

ORIENTATION 1
Garantir un accès perenne à l'eau pour tous

Objectif 1 : Élaborer un nouveau Plan Départemental de l'eau

- Identifier et caractériser les ressources d'intérêt départemental (action 1.1.1)
- Mobiliser les ressources d'intérêt départemental (action 1.1.2)
- Garantir la protection des ressources en eau existantes (action 1.1.3)

Objectif prioritaire

Objectif 2 : Promouvoir une plus grande sobriété des usages de l'eau

- Développer l'exemplarité du Département (action 1.2.1)
- Favoriser les économies d'eau par des alternatives innovantes (action 1.2.2)

ORIENTATION 2
Préserver la qualité des milieux

Objectif 1 : Reconquérir et préserver la qualité des eaux

- Accompagner les collectivités pour une meilleure gestion de leur patrimoine (action 2.1.1)
- Participer aux politiques de bassins (action 2.1.2)
- Diminuer les pollutions pour préserver les milieux (action 2.1.3)

Objectif 2 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques

- Soutenir les actions de restauration des trames bleues (action 2.2.1)
- Sauvegarder les zones humides (action 2.2.2)

ORIENTATION 3
Partager la connaissance pour agir efficacement

Objectif 1 : Connaître la ressource en eau

- Poursuivre le suivi qualitatif et quantitatif de la ressource pour optimiser l'action départementale (action 3.1.1)
- Participer et contribuer à des projets innovants dans le domaine de l'eau (action 3.1.2)

Objectif 2 : Diffuser et partager le savoir

- Développer un observatoire de l'eau (action 3.2.1)
- Valoriser et promouvoir la politique de l'eau (action 3.2.2)

- Action spécifique en faveur de l'adaptation au changement climatique
- Action intégrée dans le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles et de la biodiversité
- Action innovante
- Action intégrée dans l'accord cadre 2020-2025 avec la Chambre d'agriculture de la Côte-d'Or
- Action à visée pédagogique

EAUX & MILIEUX AQUATIQUES DE CÔTE-D'OR

Côte d'Or LE DÉPARTEMENT